



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41
✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

CDAS du 28 novembre 2022

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons bien évidemment pas commencer cette séance sans évoquer l'événement tragique qui a coûté la vie à Ludovic et profondément traumatisé Hélène, sa collaboratrice. Cet acte inimmable, survenu dans le cadre de la réalisation de leurs missions, a profondément choqué tout le personnel de la DGFIP .

FO FINANCES 62 présente ses plus sincères condoléances à la famille de Ludovic ainsi qu'à ses proches, et renouvelle tout son soutien à Hélène ainsi qu'à tous les collègues de la sphère du contrôle fiscal, et plus largement à tous les collègues confrontés chaque jour à un public de plus en plus agressif et défiant.

Un tel drame rappelle que **les agents ont plus que jamais besoin de soutien**, notamment par le biais **d'une Action Sociale forte dans leur quotidien**.

Dans un contexte social particulièrement difficile, **FO FINANCES 62** dénonce une fois de plus une situation inquiétante et anxiogène pour l'ensemble des agents de notre ministère et pour l'équipe en charge de l'Action Sociale.

Peut-on sérieusement :

- **Se réjouir d'une revalorisation du point d'indice à hauteur de 3,5 %** pour les salariés et de 4 % pour les retraités alors que l'inflation atteint un niveau élevé avec une augmentation des prix à la consommation de 5,6 % rien qu'en 2022 ?

Il ne faut pas être un mathématicien de talent pour constater à quel point le pouvoir d'achat des agents s'est dégradé et n'a de cesse de s'effondrer.

- **Oublier la baisse annoncée des suppressions d'emplois pour 2023 : 850 suppressions**, c'est certes moins que les années précédentes mais pour **FO FINANCES 62**, c'est encore beaucoup trop !

Peut- on également sérieusement :

- **Etre satisfait de devoir dépenser obligatoirement un fonds d'innovation locale dont le budget est aussi surprenant qu'imprévisible ?**

- **Se contenter, concernant la restauration, d'une augmentation de 9 centimes de la subvention interministérielle** pour les agents dont l'indice majoré est inférieur ou égal à 534 ? Même si nous constatons l'effort consenti par notre ministère **FO FINANCES 62** demande une revalorisation plus conséquente.

Peut-on enfin sérieusement :

- **Se satisfaire du budget de l'Action Sociale**, reconduit pour 2023, mais en perpétuel déclin et insuffisant pour répondre aux attentes et aux besoins des agents, actifs et retraités ?

- **Voir, sans réagir, les moyens de l'Action Sociale s'amenuiser au fil des années ?** Beaucoup de centres de vacances ont disparu de la carte et aucune proposition de subventions et de prise en charge pour la rénovation du parc restant ne sont à l'ordre du jour.

La réponse à ces questions paraît bien évidente...

FO FINANCES 62 s'interroge sur le devenir de l'Action Sociale, réformée et régionalisée au 1^{er} janvier 2023.

Comment vont être organisées les délégations, quelles seront leurs attributions et avec quels moyens en personnel ? Autant de questions qui restent sans réponse actuellement.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Action Sociale doit être en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des agents et doit être soutenue et dotée de plus de moyens en personnel et budgétaires .

FO FINANCES 62 renouvelle tout son soutien à l'équipe de l'Action Sociale qui fournit un travail considérable.

FO FINANCES 62 exige le maintien d'une Action Sociale de qualité avec les effectifs et les moyens indispensables à son bon fonctionnement.

Les représentants **FO FINANCES 62**

Titulaires : Yannig BOURGAIN, Anne-Catherine EGUILLON,
Christine COLLIER-LEFRANC

Suppléants : Valérie CADET, Fabienne OUSSELIN

Experts: Sandrine BONET, Coralie VINCENT